

Fiche descriptive générique

Développement de projets culturels et événementiels

**Comprendre les enjeux de l'action et de la  
médiation culturelle pour mieux agir sur son  
territoire**

*Version au 25/01/2024*



En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

*Une approche globale et fondamentale de la culture pour une prise de recul bénéfique sur le quotidien de nos pratiques et comportements culturels*

## PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel des secteurs de la diffusion, de l'action ou de la médiation culturelles

## OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

- Répondre aux questions qui se posent aujourd'hui sur notre fonctionnement culturel par une approche généraliste, transculturelle, au-delà de l'esthétisme, illustrée d'exemples concrets
- Acquérir des éléments de compréhension et d'analyse de notre environnement culturel pour mieux agir sur celui-ci
- Être en mesure de proposer de nouvelles orientations aux actions développées

## PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucune connaissance particulière préalable.

## MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission à cette formation est soumise à un entretien avec un.e de nos conseillers.ères formation.

## CONTENU

- Les fonctions de la culture
- Les enjeux sociaux, économiques et politiques de la culture
- Le rôle de la diffusion culturelle
- Diffusion culturelle et territorialité
- Produits culturels et sens des contenus
- Le rôle du diffuseur dans un espace et un temps donné
- L'attente des politiques dans le domaine culturel
- L'attente culturelle des publics
- Mises en perspective autour d'exemples concrets

## FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

**BOITARD François** *Formateur pour adultes*

Sociologue et anthropologue de la culture, il est formateur spécialisé dans les relations interculturelles et l'élaboration, la mise en oeuvre puis l'évaluation de projets culturels sur un territoire.

Il est par ailleurs formateur en gestion et fiscalité des associations culturelles et intervient pour divers organismes ou fédérations d'associations (Fédération Léo Lagrange, Fédération des centres sociaux...), pour le CNFPT, les services de l'État (DRAC Centre, DRJS Centre...).

Il est également le principal consultant sur lequel s'appuie ARTES pour ses missions DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur de l'organisme de formation.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne l'exposé participatif (apports théoriques, pédagogie interrogative) et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants, pédagogie active-interrogative).

La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.

## MOYENS ET SUPPORTS



Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

## ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.

Durée : 2 jours (14 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)

Tarif public : 1 195 euros, net de taxes, par participant

Tarif spécifique : 840 euros, net de taxes, par participant, destiné aux personnes physiques (indépendants, intermittents...), aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants

*Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.*

## Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de 84 % (taux de répondants 100 % à la date du 07/02/2024)

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

